



ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE
ET DES RESERVISTES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON
n° 02/2022 du 01/04/22

SOMMAIRE

Le mot du président

1. Événements passés

- 1.1/ AG Rapport moral, budget, siège social
- 1.2/ Un nouveau trésorier honoraire.
- 1.3/ Dernier bivouac d'Eric.
- 1.4/ Cérémonie à l'occasion du 8eme anniversaire de l'arrivée des troupes américaines en Nouvelle-Calédonie.
- 1.5/ Journée national des réservistes.
- 1.6/ Rencontre entre le président et le COMSUP
- 1.7/ Médaille du centenaire de l'UNOR

2. Vie de l'association

- 2.1/ Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.
- 2.2/ Création d'une carte association.
- 2.3/ Création d'un kakémono pour l'association.
- 2.4/ Prochain dîner conférence.
- 2.5/ Nouveau commissaire aspirant à la DIASS
- 2.6/ Nouvel adhérent
- 2.7/ Port de l'uniforme

3. La partie historique

- 3.1/ Il y a 80 ans, la présence américaine en Nouvelle-Calédonie par Paul PATUREL

*Prochaine réunion jeudi **14 avril 2022** à la maison du combattant*

Comité de rédaction : G.PALOMBO-CHATETEAU , Ph. ZAMBERNARDI
Directeur de la publication : Ph PALOMBO

Destinataires : tous membres - M. le délégué général UNOR - COMSUP - DRA Queensland



JUMELAGE AVEC LA DRA.

UNOR - AOR - NC
BP 4723 98847 NOUMÉA CEDEX
www.unor-aor-nc.com



Ville de
NOUMÉA

AVEC LE SOUTIEN DE LA MAIRIE DE NOUMÉA



LE MOT DU PRESIDENT

Le numéro 2 de notre bulletin de liaison reprend l'actualité du premier trimestre. Vous y trouverez les thèmes présentés lors de notre assemblée générale, en particulier le changement de siège social. Je remercie sincèrement le comité directeur de m'avoir réélu pour un 7^e mandat. Je mesure le défi qui m'est lancé mais je compte sur les membres du bureau, notamment pour m'aider à perpétuer nos missions et porter haut nos valeurs.

L'actualité internationale aidant, il y a lieu d'être particulièrement vigilant sur cette confrontation directe entre **les Etats-Unis** et la Russie susceptible de transformer cette guerre **russo-ukrainienne** en un conflit d'une plus grande ampleur.

Ainsi, à l'instar de notre président national, le lieutenant-colonel ® Ribatto, il faut, indique-t-il « (...) *montrer que notre esprit d'engagement est crédible, opérationnel auprès de la communauté de défense, utile pour promouvoir nos valeurs de solidarité, d'engagement, d'amour de la France et rayonnant auprès des familles de Français qui nous le demande.* »

Bonne lecture !

Le CRC2 (R) PALOMBO Philippe, président



1. EVENEMENTS PASSES

1.1/ ASSEMBLEE GENERALE

Le 12 février 2022 à 10h15, les adhérents de l'association se sont réunis sous la présidence du CRC2 ® PALOMBO Philippe en assemblée générale avec l'ordre du jour suivant :

- 1/ Objet : rapport moral 2021 du président
- 2/ Objet : rapport financier 2021 et quitus au trésorier
- 3/ Objet : modification des statuts : changement du siège social.
- 4/ Objet : renouvellement des membres du comité directeur

2021 reprend à bien des égards les mêmes éléments que les précédents. En effet, la crise sanitaire aidant, la plupart des activités a été mis en suspend.

1/ L'effectif théorique reste la première préoccupation à travers le recrutement qui reste le poste sensible de toute association ; la nôtre ne faisant pas exception. A noter que notre jeune porte-drapeau, Gauthier Palombo-Chateteau est devenu depuis le 1^e janvier commissaire des armées aspirant (R) à la DIASS. Toutes nos félicitations !

Le centenaire de l'UNOR en 2022 peut être un vecteur pour développer le rayonnement de notre association. La présence à nos manifestations actuelles demeure un préalable indispensable.

- En outre, dès que le cercle mess de garnison des Artifices sera opérationnel, nous reprendrons nos repas-conférences. Plusieurs conférenciers ont d'ores et déjà été approchés.

-Pour ce qui concerne les réunions mensuelles du comité directeur, elles se maintiennent afin de préserver la cohésion et partager l'information au sein de notre association.

A cette occasion, nos remerciements vont à Jean-Paul Lextraït, directeur de l'ONACVG et membre de notre association pour l'aide apportée, en mettant en particulier à notre disposition ses locaux.



2/ Le calendrier des manifestations patriotiques a été réduite à sa plus simple expression :

- le 12 juin avec, en particulier avec la prise de fonctions officielle du nouveau haut-commissaire, Patrice Faure qui, pour l'occasion a déposé une gerbe traditionnelle au monument aux morts en présence des autorités civiles et militaires ;
- le 18 juin qui célébrait le 81^e anniversaire de l'appel du général de Gaulle suivi à la mairie de Nouméa d'une soirée animée par la fondation de la France libre et la présence du conseil municipal junior. A cette occasion, eut lieu la remise des prix du concours national sur l'histoire et la mémoire de la Résistance et de la Déportation en présence du secrétaire-général du vice-rectorat. Institué en 1961 par Lucien Paye, ministre de l'Éducation nationale, à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés, le CNRD est un concours scolaire qui s'appuie sur l'enseignement de l'histoire, de l'histoire des mémoires, de la Résistance et de la Déportation. Chaque année, un thème est défini, pouvant faire l'objet d'un véritable travail interdisciplinaire. Ce concours s'inscrit ainsi dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et est une composante essentielle du parcours citoyen de l'élève.
- le 14 Juillet qui était le dernier pour le général de division Franck Barrera ;
- le 18 juillet où le haut-commissaire présidait une cérémonie à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France ;
- le 4 août, les honneurs militaires ont été rendus au nouveau COMSUP, le général de brigade Valéry Putz ;
- le 11 Novembre avec la commémoration du 103^e anniversaire de l'Armistice et rendant hommage aux combattants et des victimes de la Grande guerre ;
- le 5 décembre, la journée nationale d'hommage aux morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie ;
- le 15 décembre, la cérémonie d'hommage aux morts pour la France en présence du ministre de l'Outre mer, Sébastien Lecornu, en déplacement pour le 3^e référendum.

La présence assidue de nos deux porte-drapeaux jeune et sénior doit être relevée. Merci à Gauthier Palombo-Chateteau et Frédéric Genty.



3/ Le jumelage avec la DRA du Queensland n'a donné lieu à aucune festivité, ni déplacement, du fait de la pandémie. Le 17e anniversaire de notre jumelage, avec la signature, cette fois avec le comité d'organisation de la journée nationale des Réserves australiennes, fin juin 2022 à la mairie de Brisbane, et en novembre à Nouméa, fait partie des projets à venir, d'autant que l'Australie doit rouvrir ses frontières dès le 21 février ! A ce titre, nos amis australiens ont indiqué qu'ils étaient prêts pour cette séquence mais qui tiendra compte de l'évolution de la crise sanitaire... Nous devrions être fixés rapidement afin de préparer dignement un déplacement à Brisbane.

4/ Notre site internet approche les 40 000 visiteurs, avec à ce jour (www.unor-aor-nc.com) : c'est l'occasion de remercier le webmaître, Olivier SCHILLE qui maintient le site à jour depuis sa création en 2009.

Rendez-vous donc en 2022 pour la poursuite des activités mémorielles et de cohésion habituelles avec un nouveau bureau qui allie enthousiasme et sens de l'engagement !

En conclusion, pouvoir bénéficier de talents nouveaux et d'idées non moins nouvelles, restent toujours d'actualité, si l'on souhaite pérenniser notre association. En outre, ce recrutement participe à conforter notre crédibilité auprès des autorités militaires en tant que trait d'union. En outre, être réserviste c'est rester attentifs à notre environnement local, national voire international en perpétuel évolution !

En valorisant nos engagements, nous participons ainsi modestement au succès des armes de la France!

Ensuite, après l'adoption de nos comptes et le quitus donné au trésorier, le président rappelle que depuis 2015 au moins, nos réunions statutaires n'ont plus lieu au cercle mixte de garnison, aujourd'hui cercle mess des Artifices, pour des raisons d'organisation interne à ladite structure. Nous avons donc été accueillis par le directeur de l'ONACVG que nous remercions qui nous met à disposition les locaux de la Maison du combattant. Il convient donc de modifier l'article 1er « Sièges sociaux ».

Dès lors, au lieu de lire : cercle mixte de garnison, il convient désormais de lire : Maison du combattant, 52 bis du maréchal Foch prolongé 98800 NOUMEA.

1.2/ Un nouveau trésorier honoraire.

Le comité directeur a nommé à l'unanimité Yann PAULIC en tant que trésorier honoraire, en remerciement de son investissement en tant que trésorier de l'association pendant plus de 10 ans. A ce titre, il reste membre du comité directeur. Toutes nos félicitations.

1.3/Dernier bivouac d'Eric.

Il vous est proposé de participer à une cagnotte pour établir le dernier bivouac à notre regretté secrétaire, le chef de bataillon (H) Eric PAUL. En effet, la famille ayant autorisé ce projet, il vous est possible d'y participer en accédant au lien suivant : <https://www.leetchi.com/c/dernier-bivouac-pour-eric>

1.4/Cérémonie à l'occasion du 80e anniversaire de l'arrivée des troupes américaines en Nouvelle-Calédonie.

Samedi 12 mars, à l'invitation de l'association "En mémoire de la présence américaine" qui l'organisait, Patrice FAURE, haut-commissaire de la République, a pris part à la cérémonie du 80e anniversaire de l'arrivée des troupes américaines en Nouvelle-Calédonie lors de la Seconde guerre mondiale, au mémorial américain de la Baie de la Moselle.





1.5/Journée nationale des réservistes 2022.

« Une citoyenneté engagée : Les réservistes et les employeurs calédoniens mobilisés dans la réserve. »

Les forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC) ont organisé la journée nationale des réservistes (JNR) 2022), le jeudi 17 mars 2022, à la base navale de la pointe Chaleix.

L'objectif de cet événement était de mobiliser les employeurs de Nouvelle-Calédonie pour l'accompagnement de leurs collaborateurs engagés dans la réserve ou désireux de le faire.

Comme tous les ans, la JNR 2022 aura permis également de mieux faire connaître les différentes réserves, tout en soulignant leur apport essentiel à la réalisation des missions des forces armées.

Le général commandant supérieur des FANC était accompagné du colonel commandant la gendarmerie nationale et du commissaire général directeur territorial de la police nationale.

Etaient également présents M. Patrice FAURE, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, M. Thierry SANTA, membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, ainsi que des représentants du monde économique dont la présidente du MEDEF-NC Mme Mimsy DALY et le président de la CCI, M. David GUYENNE ainsi que plusieurs dizaines d'entrepreneurs.

Cette rencontre a permis de présenter une charte de l'entreprise engagée. Certaines d'entre elles ont signé une lettre d'intention en vue de la signature d'une convention une fois le texte de loi voté. (CONSCOM FANC)

Le saviez vous?

La Garde nationale, créée le 13 octobre 2016, rassemble les réservistes des ministères de l'Intérieur et des Armées. C'est sous l'autorité conjointe de ces deux ministères que la Garde nationale accompagne la montée en puissance des réserves.





1.6/ Rencontre entre le président et le COMSUP

Le 23 mars dernier, le président était reçu par le COMSUP, le général de brigade Valérie Putz. Cette visite de courtoisie a permis de faire le tour de l'actualité et de présenter les actions de notre association ; véritable trait d'union entre les militaires d'active et de réserve et en particulier, la convention de parrainage avec nos amis réservistes du Queensland. Le président a rappelé que nous attendons le programme définitif du Président Bob Hume, de la DRA, afin de finaliser le déplacement à Brisbane fin juin-début juillet prochain au cours duquel une convention serait signée avec le *Lord Mayor*. A ce titre, le COMSUP a recommandé de saisir de nouveau la ministre des armées afin de l'informer de cette initiative et de recueillir son accord pour que tous les adhérents présents de notre association (réservistes opérationnels et honoraires) puissent revêtir l'uniforme réglementaire. A suivre donc.



1.7/ Médaille du centenaire de l'UNOR

Dans le cadre des commémorations de son centenaire, l'UNOR va réaliser une médaille aux caractéristiques suivantes : 73 mm, dorée, épaisseur 6mm, boîte carton (voir visuel ci-dessous).







Coût estimé à 42€

Livraison à partir du mois de mai 2022

1.8/ Un accord de tarifs « Comité d'entreprise » avec l'hôtel Le Lagon

Il a été passé un accord de tarifs « Comité d'entreprise » avec l'hôtel Le Lagon et l'ensemble des associations d'anciens combattants et patriotiques reconnus par le service de proximité 988 de l'ONACVG. Ces tarifs, pour 2022, sont détaillés dans le document joint. La seule contrainte est que les adhérents doivent détenir une carte d'adhérent de l'association à jour des cotisations annuelles qui servira de preuve pour obtenir les tarifs annoncés.

Il est donc prévu de mettre en place une carte UNOR-AOR-NC.

Prestations	Tarif public TTC	Quantités	Remises	Tarif pour le CE TTC
 Buffet du Gauguin Semaine	3550	10	5%	3 375 F
		20	10%	3 195 F
		40	15%	3 020 F
		70	20%	2 840 F
 Brunch du Lagon Week-End	4450	10	5%	4 230 F
		20	10%	4 005 F
		40	15%	3 785 F
		70	20%	3 560 F
 Carte Cadeau soin de 45 min + (Accès espace détente offert) Soins au choix parmi 10 soins	10 900	À partir : 1 carte	10%	9 810 F
		30 cartes	15%	9 265 F
 Carte Cadeau soin de 1H15+ (Accès espace détente offert) Soins au choix parmi 12 soins	13900	À partir : 1 carte	10%	12 510 F
		30 cartes	15 %	11 815 F

Tarifs hébergement :

STUDIO (1 à 2 personnes) Tarif TTC	Votre Tarif préférentiel Studio coté Anse Vata	Votre tarif Préférentiel Studio coté Piscine
	Tarif Public	24 990 F
Tarif semaine	11 835 F	13 380 F
Tarif week-end (vendredi et samedi soir)	14 410 F	15 955 F

SUITE (capacité 1 à 4 personnes) Tarif TTC	Votre Tarif préférentiel Suite coté Anse Vata	Votre Tarif préférentiel Suite Coté Piscine/Mer	Votre tarif Préférentiel Suite Coté jardin	Suite PRESTIGE avec SPA-POOL Privatif
	Tarif Public	30 990 F	34 990 F	39 990 F
Tarif semaine	14 925 F	17 500 F	19 045 F	21 115 F
Tarif week-end (vendredi & samedi)	16 985 F	19 560 F	21 620 F	34 990 F avec parking
Supplément 3 ^e personne	4 000 F	4 000 F	4 000 F	
4 ^{ème} OFFERTE				

Tarifs Restauration :

* achetez des bons auprès de votre CE pour des remises plus importantes!

TARIF PETIT DEJEUNER Par personne (détail du menu sur notre site www.lelagon.nc)	Tarifs Publics TTC	Vos Tarifs Préférentiels lors d'un Séjour TTC	Vos Tarifs Préférentiels client extérieur C.E TTC
Traditionnel	1 500 F	1 500 F	
Continental	2 550 F	2 550 F	
Buffet du Gauguin (lundi au V)	3 550 F	2 950 F	3 350 F pour toute la table
Brunch du Lagon (samedi et D)	4 450 F	3 950 F	4 230 F pour toute la table
Panier Pique-nique à emporter pour 2 personnes	4 900 F	4 500 F	4 500 F

-10 % toute l'année sur la boutique de l'Hotel le Lagon

Des cadeaux à partir de 990 F boutique ouverte 7j/7 et 24h/24

-10 % sur toute la carte du Spa-Institut le Lagon

Espace détente OFFERT pour tous soins visage, soins corps, massage de 45 min ou plus!

Retrouvez notre carte des soins sur www.lelagon.nc

2. VIE DE L'ASSOCIATION

2.1/ Médaille de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif.

Depuis le 1^e janvier 2022, grâce à l'obstination de Jean-Paul LEXTRAIT, directeur de l'ONACVG, la médaille de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif est désormais ouverte au monde combattant et patriotique. Ainsi, il n'y a plus de monopole de l'association des médaillés éponymes qui exigeait trois ans de cotisation avant de présenter un dossier et ce, quel que soit le passé de l'impétrant dans l'engagement associatif. Le président a pu ainsi soumettre quatre dossiers au titre de l'AORNC. Merci au directeur de l'ONACVG de son action !



2.2/ Création d'une carte association.

Afin de profiter des nouveaux avantages octroyé par l'hôtel Le Lagon à l'ONAC-VG et aux associations d'anciens combattants et associations patriotiques, le bureau a décidé de mettre en place une carte d'adhérent qui sera remise aux membres à jour de leurs cotisations.

2.3/ Création d'un kakémono pour l'association.

Un projet de création d'un kakémono est en cours au sein de l'association.

2.4/ Prochain diner conférence.

Il était prévu de proposer une conférence par Luc STEINMETZ, historien, avant le troisième référendum. Le cercle de garnison des Artifices nous proposera une soirée en juin.

2.5/ Nouveau commissaire aspirant à la DIASS-NC.

Notre porte-drapeau Gauthier PALOMBO-CHATETEAU, est depuis le 3 janvier 2022 commissaire aspirant ® à la DIASS-NC (direction interarmées du service de santé en Nouvelle-Calédonie) en tant qu'officier de réserve.

Il part suivre une FMIR (formation militaire initiale de réserve) au mois de mai 2022 à Salon de Provence, à l'école des commissaires des armées.



2.6/ Nouveau membre dans l'association.

Cette année nous accueillons un nouvel adhérent, le capitaine ® Philippe ZAMBERNARDI, conseiller réserve du COMSUP.

Le capitaine ® ZAMBERNARDI interviendra dans l'association en tant que secrétaire adjoint avec le commissaire ® PALOMBO-CHATETEAU.

2.7/ Port de l'uniforme

Par courrier N°500/36/ARMF/COMSUP/NP du 18 février 2022 relative au port de l'uniforme pour les membres de l'association des officiers de réserve de Nouvelle-Calédonie ainsi que les porte-drapeaux lors de manifestations publiques officielles militaire ou civile à laquelle l'association participe, le COMSUP, rappelle qu'il faut se référer à l'arrêté du 14 décembre 2007, relatif au port de l'uniforme militaire pour les réservistes opérationnels ou honoraires.

En outre, il énonce l'usage pour les réservistes citoyens que sur directives du CEMA, ces derniers ne peuvent vêtir que la tenue civile avec l'insigne de la réserve citoyenne de défense et de sécurité.

2.8/ Mise en place des normes RGPD

Depuis 2019, les normes RGPD sont applicable en Nouvelle-Calédonie. C'est pourquoi l'association, par l'intermédiaire de son secrétaire, mettra en place un registre RGPD (traitement des données collecté par l'association) et des droits à l'image, avec signature manuscrite pour poursuivre l'utilisation des photos de ses membres sur le site internet de l'AOR NC et sur les différents BIL.

Enfin, il est notamment rappelé que pour être en accord avec les règles sur la protection des données, lorsque qu'un mail est transmis, de mettre en copie cachée (CCI) le ou leurs destinataire(s).

3. LA PARTIE HISTORIQUE

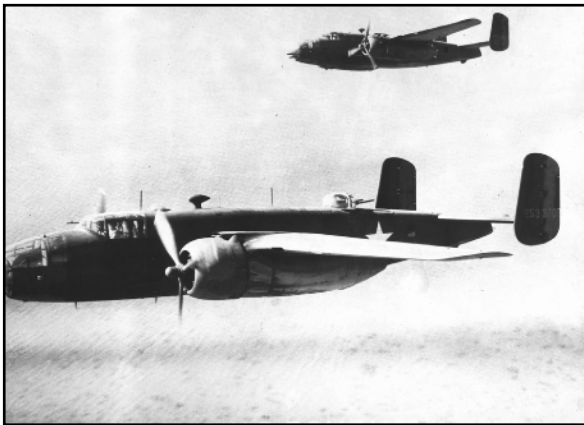
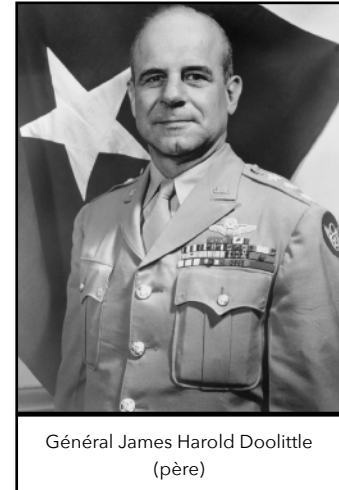
3.1/ Il y a 80 ans, la présence américaine en Nouvelle-Calédonie par Paul PATUREL

JAMES Jr DOOLITTLE

James Jr et l'un des deux fils pilotes de James Harold Doolittle, James Harold, l'homme qui planifia le premier raid aérien sur le Japon le 18 avril 1942, avec 16 bombardiers B-25 qui décollèrent du porte avion USS Hornet.

Le capitaine James Jr et son équipage de passage à la Plaine des Gaïacs en 1942 avec un B-25 du 69 th Bomb Squadron.

James Jr Doolittle est né le 2 octobre 1920 à San Antonio, au Texas. Il s'est enrôlé dans le programme des cadets de l'aviation de l'U.S. Army Air Corps le 18 mars 1941, et a été nommé sous-lieutenant dans l'U.S. Army Air Forces et a reçu ses ailes de pilote à Kelly Field, Texas, le 31 octobre 1941. Il a d'abord été affecté comme pilote de B-26 Marauder puis de B-25 Mitchell au 69e escadron de bombardement du 38e groupe de bombardement à la base aérienne de l'armée de Jackson, dans le Mississippi, de novembre 1941 à janvier 1942, puis à l'escadron de San Francisco, en Californie, de janvier 1942 jusqu'à son déploiement en Australie en juin 1942.



B-25 survolant le lacon de Nouvelle-Calédonie

Le Capitaine Doolittle a servi au combat avec le 69th Bomb Squadron en Australie, en Nouvelle-Calédonie, aux Nouvelles-Hébrides et à Guadalcanal de juin 1942 à août 1943, puis comme pilote de B-25, B-26 et B-24 Liberator avec le 430th Bomb Squadron du 9th Bomb Group à la base aérienne d'Orlando, en Floride, de septembre 1943 à février 1944. Il est ensuite nommé officier adjoint des opérations de la 99th Combat Bomb Wing en Angleterre de février à septembre 1944, puis pilote de B-26 au sein du 573 rd Bomb Squadron du 391st Bomb Group en Angleterre puis en France de septembre 1944 à

janvier 1945. Il sert dans l'état-major du quartier général de la 9e division de bombardement en France de janvier à mars 1945, puis comme commandant de vol de B-26 au sein du 596e escadron de bombardement du 397e groupe de bombardement en France de mars à mai



1945. Il est ensuite affecté au poste de pilote d'essai fonctionnel dans la branche des essais en vol du Headquarters Army Air Forces Technical Service Command (rebaptisé par la suite Air Material Command) à Wright Field (rebaptisé par la suite Wright-Patterson AFB), dans l'Ohio, de juillet 1945 à avril 1948, puis au poste de pilote d'essai expérimental de la 4020th Air Base Unit à Wright-Patterson AFB d'avril 1948 à mai 1949.

Le Capitaine Doolittle a reçu une affectation de l'Institut de technologie de l'armée de l'air pour étudier le génie aérospatial au Massachusetts Institute of Technology de juin 1949 à septembre 1950, puis a reçu une formation supplémentaire en génie aérospatial à Wright-Patterson AFB de septembre 1950 à janvier 1952.

Il est ensuite affecté comme pilote instructeur au 3598th Combat Crew Training Squadron à Nellis AFB, Nevada, de janvier à mars 1952, puis comme instructeur de tir au 3525th Aircraft Gunnery Squadron à Nellis de mars 1952 à janvier 1953. Le major Doolittle a servi comme officier adjoint des opérations de la base au sein du 3595th Air Base Group à Nellis AFB de janvier à avril 1953, puis comme pilote de ferry et chef de vol au sein du 1737th Ferrying Squadron à Dover AFB, Delaware, de mai à septembre 1953.

Il est ensuite nommé pilote de ferry et commandant de



Père et fils en Californie de G à D : James Harold et James Jr

section de ferry au sein du 1738th Ferrying Squadron à l'aéroport municipal de Long Beach, en Californie, de septembre à décembre 1953, puis officier d'état-major au sein de la 4th Fighter Interceptor Wing en Corée du Sud, de février à août 1954.

Il sert ensuite comme officier d'état-major au sein de la 4e escadre de chasseurs intercepteurs en Corée du Sud, de février à août 1954.

Il est ensuite officier adjoint des opérations du 474e groupe de chasseurs-bombardiers en Corée du Sud, d'août à décembre 1954, puis pilote de convoyage et chef de vol de retour au sein du 1738e escadron de convoyage à l'aéroport municipal de Long Beach,



Plaine des gaïacs (collection Patuvel)

de décembre 1954 à février 1955.

L'affectation suivante du Maj Doolittle est celle d'officier adjoint des opérations au sein de la 27ème escadre de chasseurs stratégiques à Bergstrom AFB, au Texas, de février à septembre 1955, suivie d'un service en tant que directeur adjoint des opérations pour la 27ème escadre de chasseurs stratégiques de septembre à décembre 1955.



Sa dernière affectation fut celle de pilote de F-84 Thunderstreak et de F-101 Voodoo et de commandant du 524th Fighter Bomber Squadron de la 27th Fighter Bomber Wing à Bergstrom AFB de décembre 1955 jusqu'à son décès en service actif le 9 avril 1958.

Photos USAAF et privées.

